

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 36 - MARS 1989



Editorial

succédés sur le site. Le débat reste ouvert sur la hauteur à donner au mur de clôture du square. Les uns souhaitent l'abaisser pour en faire seulement un mur d'appui pour la terrasse surélevée qui le longe à l'intérieur. D'autres veulent le maintenir intact pour garder au jardin son caractère tranquille et caché, qui fut sans doute le sien dès l'origine. Il suffirait d'ôter quelques centimètres pour raccorder harmonieusement le couronnement de ce mur avec le fronton de la porte monumentale sur la rue Très-Cloître. Il semble que cette seconde opinion ait tendance à l'emporter.

Bientôt vont commencer des fouilles dans le secteur des places Sainte-Claire et Notre-Dame. Elles n'auront pas tout le développement qu'eussent souhaité les archéologues, par économie et pour limiter les perturbations induites du côté de la circulation. Ces fouilles seront cependant très instructives, même si elles restent incomplètes. Rappelons qu'un marquage en surface signalera le tracé exact de l'enceinte romaine et de la porte viennoise, avec les explications appropriées.

Parmi les questions diverses qui ont fait l'objet d'une discussion, retenons la dérivation nord de Grenoble en tunnel sous la Bastille. Cette solution peut-être nécessaire, certainement très coûteuse, pose beaucoup de problèmes à propos des entrées et sorties. Le sujet sera certainement à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'an prochain, avec à la clef des précisions nouvelles. D'ores et déjà on lira plus loin le point de vue d'un de nos adhérents. Le débouché à hauteur de la Casamaure et de l'extrémité de l'esplanade serait de toute manière une opération pernicieuse et je crois qu'il faut s'employer à faire adopter par les responsables du projet une autre solution. Le périmètre protégé des édifices classés (la Casamaure) ou inscrits (les fortifications) pourra nous y aider.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 9 février dernier à la Maison du Tourisme devant un public d'environ une centaine de personnes. Monsieur Maurice Bertrand, maire adjoint chargé de la culture, nous faisait l'amitié de sa présence et a pu apporter d'utiles compléments aux débats. Je voudrais d'abord renouveler ici les remerciements que j'ai adressés à l'équipe dévouée qui m'entoure et sans laquelle le Comité ne pourrait fonctionner. Merci à Madame Vareilles, à Messieurs Brun et Bès pour leur présence aux permanences et pour les divers services qu'ils sont toujours prêts à rendre. Merci aux vice-présidents le Général Rouquet et Pierre Melquiond qui ont assuré la préparation de plusieurs sorties. Merci à Madame Favre dont l'éternelle jeunesse entretient une incessante activité qui n'a d'égale que sa compétence de trésorière. Un merci tout particulier enfin à Madame Foix qui depuis plus de vingt ans assure les fonctions de Secrétaire générale du Comité avec une ponctualité sans faille.

Il n'est pas question de reprendre ici les discussions qui ont pu se dérouler à l'assemblée générale. Je rappellerai seulement que les travaux de l'ancien évêché se poursuivent et que l'incendie de décembre 1988 n'aura finalement pas trop de suites fâcheuses. Des sondages dans certains murs qui révèlent des fenêtres médiévales vont permettre d'éclairer un peu l'histoire complexe des bâtiments qui se sont

Robert BORNECQUE

Les boiseries des portes anciennes de Grenoble

Le Comité de Sauvegarde subventionne chaque année en totalité ou en partie la remise en état des battants d'une porte ancienne. Le bois est en effet un matériau fragile dans certaines conditions. La partie inférieure, souvent mouillée par les éclaboussures ou les averses rabattues par les rafales de vent, a tendance à pourrir. Les nombreux coups de pied destinés à pousser plus rapidement le battant enlèvent alors des morceaux entiers du bois devenu fragile. On voit souvent une simple planche grossièrement fixée remplacer un panneau détruit dont l'allure devait certainement présenter plus de qualités ! La partie supérieure peut servir de pâture à toute sorte d'insectes xylophages dont il faut protéger le bois. Enfin, les couches de peinture superposées, additionnées à la crasse séculaire finissent par empâter les moulures et les sculptures jusqu'à les rendre imperceptibles. Grâce au travail soigné d'un menuisier spécialiste de ce genre de réparations, les portes choisies par le Comité sont nettoyées, le cas échéant démontées, les pièces trop abîmées sont alors remplacées ; le bois est ensuite traité contre les parasites et repeint. Il est parfois difficile de trouver une poignée ou une serrure qui soit dans le style de la porte. Et pour finir il faut fabriquer un imposant trousseau de clefs pour les copropriétaires souvent très nombreux.

Je voudrais, dans les lignes qui suivent, donner une rapide esquisse de l'évolution de la composition de ces portes dont Grenoble possède encore d'assez nombreux exemples. Le type le plus ancien et le plus simple remonte au Moyen Age, mais les cas conservés ici ne datent au plus tôt que du XVI^e siècle ou du début du XVII^e. Dans ce modèle, le battant est formé de deux épaisseurs de planches larges, croisées et liées par des clous dont la tête sert d'ornement. Une formule plus élaborée ajoute à ce double plancher des traverses plus ou moins moulurées qui se recoupent en dessinant des caissons (13, rue Saint-Laurent ; 13, rue J.-J. Rousseau). Le battant, le plus souvent unique, s'inscrit généralement dans une baie cintrée qu'il ferme totalement, à moins qu'il ne laisse libre le cintre qui forme une imposte garnie d'une ferronnerie. Cette source de lumière qui éclaire le couloir sera utilisée durant tout le XVII^e siècle.

Dès le XVI^e siècle, on rencontre aussi des portes dont le décor juxtapose des panneaux en saillie de dimensions diverses. Ces panneaux sont assez nombreux et relativement égaux durant la période Louis XIII, leurs contours restent assez rigides, les courbes sont rares. Un bon exemple en est donné par le n° 2 rue Saint-Jacques (je signale au passage que la plaque apposée par je ne sais qui sur cette maison donne une date totalement fautive. La maison tout entière date du XVII^e siècle et ce n'est pas parce que Renaudon l'a habitée au XIX^e siècle qu'il faut lui en attribuer la construction). On peut rencontrer aussi des cas d'une grande richesse : les panneaux peuvent par exemple s'orner de feuillages (chêne, laurier) ou s'encadrer dans des guirlandes aux volumes gras (chapelle de Sainte-Marie-d'en-Haut, porte extérieure).

L'évolution au cours du XVII^e siècle se manifeste dans deux directions. Les panneaux moins nombreux s'organisent

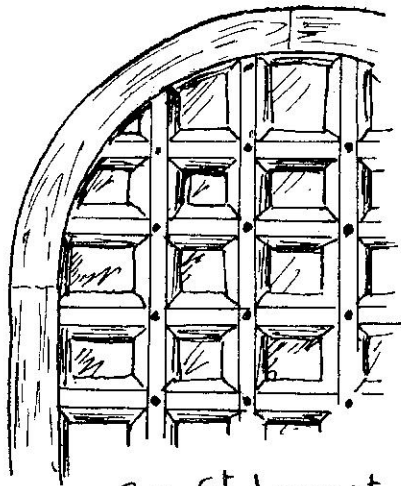
hiérarchiquement, l'un d'entre eux l'emportant sur les autres par la surface et parfois le décor. D'autre part, on voit souvent certains panneaux s'achever en demi-cercle, ce qui procure plus de souplesse et d'équilibre à la composition. Des moulures au robuste calibre encadrent les compartiments ; ceux du bas, les plus malmenés, sont souvent plus simples. Tout au long des règnes de Louis XIII et de Louis XIV on se plaît à fixer au centre des compositions des masques d'hommes ou d'animaux (généralement des lions) qui souvent tiennent le heurtoir. Dans les portes cochères, dont les vastes dimensions exigent deux battants, la symétrie s'établit non seulement selon l'axe médian de chaque battant, mais également de part et d'autre de leur ligne de jonction.

La plupart des portes, de quelque importance, s'inscrivent désormais sous un linteau ; les impostes deviennent donc rectangulaires. Elles sont alors en bois, quelquefois pleines (17, rue J.-J. Rousseau), d'autres fois ouvertes. Les oculi ainsi aménagés sont souvent percés au milieu de moulurations incurvées évoquant la forme d'une oreille et qualifiées pour cette raison de « cartilagineuses » (rue Diodore-Rahoult ; 4, place Sainte-Claire).

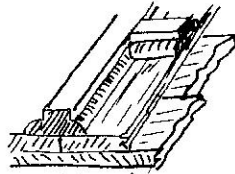
Avec le XVIII^e siècle, le goût pour la courbe s'accroît et la symétrie n'est plus de règle. On cherche l'élégance des enchaînements de formes incurvées (exemple : imposte de la rue H.-Berlioz). Des cartouches « rocailles » entourés de crêtes godronnées, de cornes d'abondance et de palmes ornent souvent le sommet du linteau tracé en arc de cercle (entrée du jardin de ville, les trois roses sont disposées sur le champ du cartouche).

Nous n'avons pas à Grenoble d'exemple du déchaînement parfois excessif du goût rocaille pour les découpes contournées et la dissymétrie. Le Dauphiné a gardé une modération qui n'exclut pas l'élégance et le raffinement (porte 6, rue Voltaire ; les battants, fin Louis XV, s'encadrent dans une architecture de la première moitié du XVII^e siècle). Avant même le règne de ce roi commence ce qu'on appelle souvent le « style Louis XVI », qu'il vaudrait mieux nommer style « néo-classique ». Grenoble a été ici particulièrement en avance, ainsi qu'en témoigne le décor d'une salle de l'ancien Hôtel de ville, exécuté en 1761. Après le goût de la souplesse compliquée, le balancier retourne dans l'autre sens et l'on privilégie la ligne droite et l'angle droit, avec une grande sobriété d'ornementation qui n'admet guère que les guirlandes suspendues en deux points par des rubans plissés (porte de Sainte-Marie-d'en-Bas ; porte n° 7 rue Voltaire).

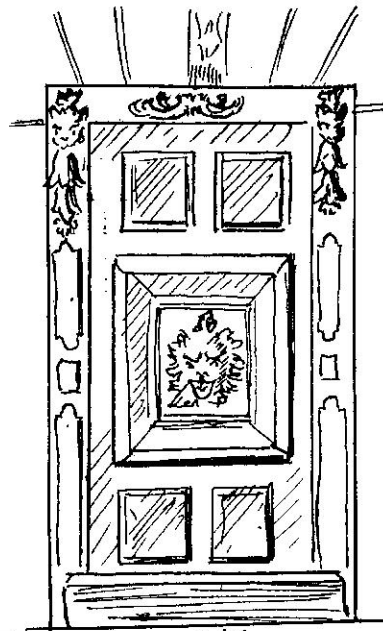
Au terme de ces brèves notes, il me reste à vous inviter à une promenade au hasard dans les rues du Grenoble classique, en portant votre attention sur les portes anciennes. Vous serez étonnés de leur nombre, de leur variété et bien souvent de l'intérêt de leur composition et de leur décor. Et si vous en découvrez quelque une en perdition, ne manquez pas de nous la signaler aussitôt !



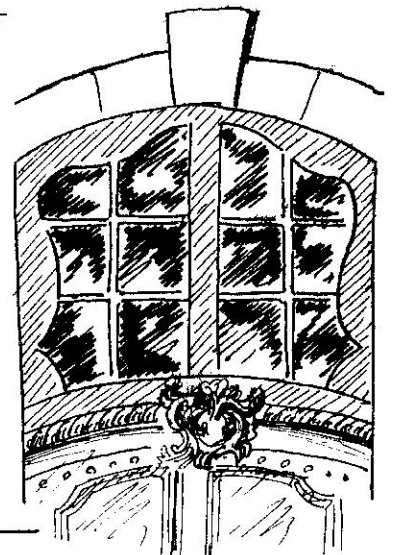
Rue St Laurent



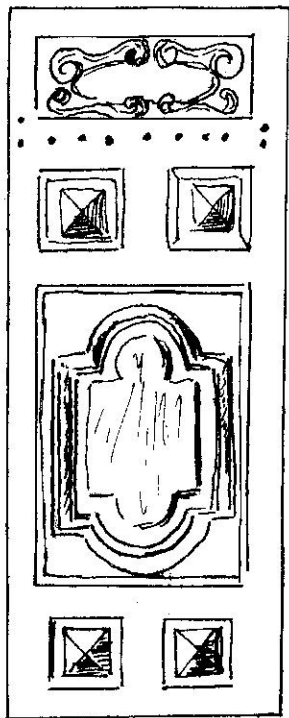
structure
du battant



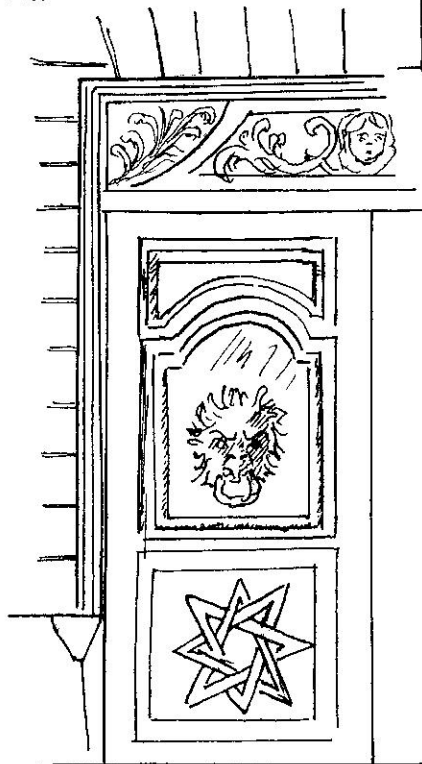
2 rue St Jacques
(Louis XIII)



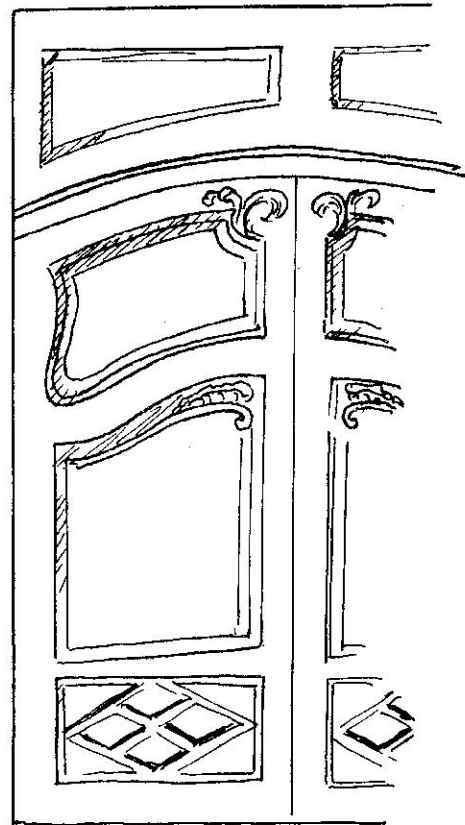
Rue H. Berlioz
Imposte Louis XV



Rue D. Rahoult
(début Louis XIV)



17 rue J.-J. Rousseau
Louis XIV.

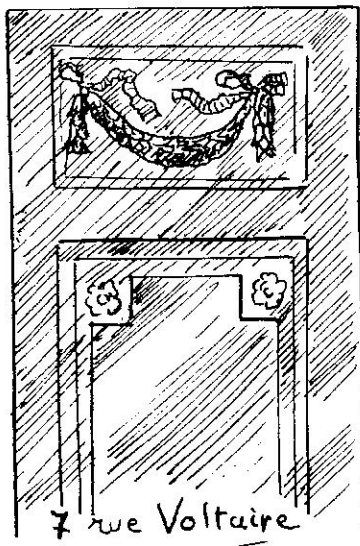


6 rue Voltaire
(fin Louis XV)

Exemples de portes

grenobloises.

croquis R. Barneque.



7 rue Voltaire
Louis XVI



Rue H. Berlioz
(Jardin de ville) Louis XV

Courrier des Adhérents

Il me paraît souhaitable que l'échange de vues entre les membres du Comité ne se limite pas aux quelques moments de l'Assemblée générale. Le bulletin nous fournit le moyen de signaler tel ou tel problème, de donner son avis sur tel projet, d'émettre une suggestion ou un vœu, et aussi de répondre pour approuver ou contredire...

Il serait sain — et je verrais là une preuve de la vitalité de notre association — que les prises de position engendrent des réactions, suscitent des répliques. Le tout restant, bien entendu, dans l'heureuse courtoisie et la séduisante urbanité qui est l'apanage des rapports qui existent entre nos adhérents. Voici pour ouvrir cette rubrique, une lettre d'un membre de notre Conseil d'administration, adhérent ancien et fort actif du Comité, Maurice Falcoz.

A propos du tunnel sous la Bastille

« Oui, bien sûr, ce tunnel est souhaitable car il dévierait toute une circulation de transit qui ne traversera plus la ville. Des milliers de véhicules qui rouleront quelques kilomètres de moins, c'est des économies de carburants — des décibels en moins — et des milliers de mètres cubes de « parfum » en moins qu'auront à respirer les Grenoblois. Alors oui et re-oui...

Mais il ne faut pas que nos technocrates donnent dans la mégalomanie. Comment veut-on faire passer sous la ville — dans l'eau de la nappe phréatique — des routes alors que l'on n'est pas capable d'y faire passer un métro (tant mieux, cela nous a donné le tramway). Et même si on peut le faire, combien cela va-t-il nous coûter pour avoir un ouvrage vulnérable à la pollution et aux inondations, dont la gestion et l'entretien (ventilation et éclairage) coûteront des sommes pharamineuses. Ne comptons pas sur un péage pour payer, car s'il n'est pas gratuit, personne n'y passera puisqu'ailleurs ce sera gratuit avec le paysage en plus. Sur le plan esthétique, une sortie de tunnel au bout de l'esplanade de la Porte de France est une catastrophe pour la principale entrée de Grenoble. Il va falloir détruire des maisons, modifier tout le site à cause des connexions et des viaducs. Cela remettrait également en cause l'aménagement du site de la Casamaures.

Car il faut penser à la Casamaures ! Ce petit palais oriental, peu connu, qu'un Grenoblois s'est ruiné à construire pour les beaux yeux d'une princesse, est classé monument historique et un vaste projet existe pour en reconstituer le parc, pour obtenir un jardin public en jonction avec l'esplanade, dont les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux auraient bien besoin. Et les fortifications que deviennent-elles ?

Alors, soyons plus raisonnables, et ressortons un vieux projet mis au point avant les Jeux Olympiques, qui ne me paraît pas périmé et coûtera infiniment moins cher.

Le tunnel sortait directement de la montagne à Pique-Pierre, entre le restaurant et l'habitat existant sur une falaise libre. Il se raccordait à niveau par un pont avec l'autoroute elle-même dont la configuration est prévue — cela a été écrit à l'époque — pour un échangeur avec ce tunnel. De l'autre côté il sortait sur le quai Yermoloff dans un secteur de vieilles maisons le long des Petites Sœurs des Pauvres. Ensuite, en surface, l'autoroute longeait l'Isère sur le quai actuel que l'on avait élargi pour cette éventualité, passait sous le pont de l'Île verte reconstruit, puis longeait l'hôpital et le cimetière pour passer sous le pont du Sablon également reconstruit et se raccorder à la voie expresse au-delà. Il était prévu de protéger les hôpitaux, soit par un mur recouvert de végétaux, soit en installant l'une des deux chaussées dans une galerie couverte, type galerie de la Marionnaise au Lautaret dont le toit recevrait des espaces verts et des parkings pour l'hôpital. Voilà, c'est tout simple, peut-être trop d'ailleurs... »

Maurice FALCOZ

Programme prévu pour la sortie du 22 avril 1989

LE PATRIMOINE DE SAINT-ISMIER

Une présentation d'ensemble sera faite à la mairie avant la visite. Nous verrons ensuite l'église, puis le car nous conduira dans le haut Saint-Ismier. Une promenade d'environ 500 mètres nous permettra de découvrir les richesses de l'habitat ancien avant que le car nous redescende au bas Saint-Ismier où nous pourrons visiter la Bâtie et pour finir la maison du maréchal Randon, et surtout la chapelle funéraire qu'il a fait construire en forme de mosquée en souvenir de ses longs services en Algérie.

Ne pas oublier de s'inscrire à la permanence, le mardi, le nombre de places étant limité.

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 60 F minimum - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h à 18 h

PROJETS : ACTIVITÉS PRÉVUES

SAMEDI 22 AVRIL : Patrimoine de Saint-Ismier (départ place de Verdun à 13 h 30)

SAMEDI 3 JUIN : Patrimoine de La Mure. Prolongement sur Valbonnais et la chapelle du Désert (précisions ultérieures)